

EXTRAIT DU REGISTRE DES PROCES-VERBAUX

Commune d'ALBIAS

Séance du 22 juillet 2020

Le vingt-deux juillet deux mille vingt à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie, salle omnisports, sous la présidence de Mme MAGNANI Véronique, Maire.

Présents : 20
Votants : 21
Absents : 0
Excusés : 3
Procurations : 1

Présents : Mmes/MM. Véronique MAGNANI (Maire), Alain BARBON, Jean-Nicolas BRUZARD, Julie CARCUAC, Amandine DORIZON, Michel FOSSIER, Chantal GARCIA, Thierry KAUFFER, Jessica LAFOND, Pierre LIACHENKO, Pierre LOBBE, Éric LONGUEVILLE, Michel MONESMA, Naïma MOUMOU, Jeannette PEDRON, Olivier RENAUDEAU, Marie-Christine RONCHINI, Martine SICARD, Hélène SIMOUN, Céline VALETON

Absent(es)/Excusé(es) : Mmes/MM. Ghislaine RODRIGUEZ, Frédéric SEVOZ, Thierry VEYRES

Pouvoirs : M. Thierry VEYRES donne pouvoir à Mme Jeannette PEDRON

Secrétaire de séance : Céline VALETON

Début de la séance : 20 heures 30

A. APPROBATION DU PROCES-VERBAL

1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 2 juillet 2020

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal du dernier conseil municipal.

B. ADMINISTRATION GENERALE

1. Définition de la politique communautaire enfance jeunesse : report de calendrier pour cas de force majeure

Madame le Maire explique que la compétence enfance jeunesse de la Communauté de Communes Quercy-Vert-Aveyron a été définie par délibération en date du 7 mars 2019. A compter du 1^{er} septembre 2019, cette compétence avait notamment vocation à inclure la création, la coordination et la gestion de toutes structures et interventions dans tous les domaines liés aux affaires périscolaires.

Par délibération du 6 juin 2019, le conseil communautaire avait décidé le report de cette extension au 1^{er} septembre 2020. Cependant, considérant la crise sanitaire et l'état d'urgence face à l'épidémie de covid-19, reconnue comme cas de force majeure par le Gouvernement, il apparaît opportun de reporter cette prise de compétence au 1^{er} janvier 2021, afin de mesurer les conséquences de la crise sanitaire sur le fonctionnement des services Enfance Jeunesse et déterminer en suivant les meilleures conditions d'organisation des affaires périscolaires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le report de l'élargissement de la compétence communautaire enfance jeunesse au 1^{er} janvier 2021.

C. FINANCES / TRAVAUX

1. Marché de travaux école maternelle : Attribution du lot 5 (menuiserie Alu)

Madame le Maire explique que lors de la consultation initiale de la deuxième tranche du marché de travaux de l'école maternelle, le lot numéro 5, correspondant aux menuiseries aluminium, a été déclaré infructueux.

Le marché a donc été relancé.

Monsieur BRUZARD explique que lorsqu'une offre est anormalement haute ou anormalement basse par rapport à l'estimation administrative, celle-ci est d'office recalée.

Madame le Maire indique que la valeur technique compte pour 60% de la note finale et que le prix compte pour 40%.

Trois entreprises ont candidaté :

Entreprises candidates	Montant des offres à l'ouverture des plis / € / HT
SARL TGM (82000 Montauban)	24 451.56
VERRE ALU D'AQUITAINE (82200 Moissac)	40 623.67
AXIOME ALU PROJET (82800 Nègrepelisse)	25 622.06

Madame le Maire propose de suivre le classement du rapport d'analyse des offres effectué par Tarn & Garonne Conseil Collectivités, à savoir l'entreprise : SARL TGM.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le choix de l'entreprise SARL TGM pour le lot n°5 menuiseries alu.

2. Cimetières municipaux : Tarification 2020

Madame le Maire explique qu'il s'agit d'apporter une précision sur la précédente délibération en date du 14 mars 2019.

Dans ladite délibération, les dimensions étaient notées uniquement en mètres carrés. Ainsi, Madame le Maire propose de notifier sur la délibération les dimensions : largeur / longueur.

Monsieur BARBON précise qu'il faut proposer à minima les dimensions suivantes : 1m sur 3 et 2m sur 3.

Madame le Maire explique rapidement la procédure en cours concernant la régularisation des concessions placées en terrain commun.

Madame le Maire propose de séparer les concessions en pleine terre des concessions bâties.

Monsieur RENAUDEAU demande s'il ne serait pas préférable de faire un tarif au mètre carré.

Madame SIMOUN demande si les démarches pour le columbarium sont les mêmes.

Madame le Maire répond par l'affirmative.

Madame CARCUAC demande s'il est possible de faire un échancier pour le règlement des régularisations.

Madame le Maire dit que la question sera posée au trésor public.

Madame le Maire complète en disant que les tarifs ont été fixés en se basant sur les tarifs pratiqués dans les communes alentour.

De plus, un rendez-vous avec les pompes funèbres BRISSON a été fixé au vendredi suivant, pour celles et ceux qui souhaitent s'y joindre.

Madame le Maire propose de voter les tarifs suivants pour l'achat de nouvelles concessions :

	30 ans	50 ans
1m x 2m <i>(Pleine terre)</i>	300 €	500
1m x 3m	400 €	650
2m x 3m	800 €	1300

Les tarifs concernant les régularisations seront fixés lors du prochain conseil municipal.

Un plan des cimetières sera joint à la délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification tarifaire des cimetières communaux.

D. QUESTIONS DIVERSES

- Plan canicule

Chaque année la commune offre un brumisateur aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux personnes âgées seules.

Madame le Maire demande s'il y a des volontaires.

Lèvent la main :

Marie-Christine RONCHINI, Olivier RENAUDEAU, Michel FOSSIER, Michel MONESMA, Chantal GARCIA, Alain BARBON, Pierre LOBBE, Naïma MOUMMOU, Hélène SIMOUN

- Annulation de la visite de la commune le dimanche 26 juillet 2020 . Elle est reportée à une date ultérieure.

- Formation élus : vendredi 2 octobre 2020

Le vendredi 2 octobre 2020, une session de rattrapage est proposée aux élus qui n'ont pas pu être présents à la précédente.

- Réunion CCAS

Lors du conseil d'administration du CCAS ce jour, le budget 2020 a été voté.

- Dates à venir

Dates	Evènements
23/07/2020 à 18h30	Rendez-vous administrés
24/07/2020 à 17h	Rendez-vous avec les pompes funèbres BRISSON
25/07/2020 matin	4 Rendez-vous administrés
28/07/2020 à 18h30	Réunion associations à la salle omnisports
29/08/2020	Visite de M. François BONHOMME
30/07/2020	Conseil Communautaire

Monsieur RENAUDEAU demande si l'on a des nouvelles concernant la problématique de la station d'épuration.
Madame le Maire répond que le dossier est en cours de discussion avec la communauté de communes.

Madame SICARD demande la date du prochain conseil municipal.

Madame le Maire répond que le prochain conseil municipal se déroulera le jeudi 27 août 2020 à 20h30. De plus, une intervention de Village Citoyen devrait se tenir le même jour à 18h30 mais cela reste à confirmer.

Madame LAFOND demande si l'on peut programmer une réunion de commissions.

Madame le Maire explique qu'une commission doit être officielle. Toutefois, les conseillers municipaux ont le droit de se réunir afin de préparer un dossier qui sera ensuite présenté en commission.

Madame le Maire rappelle que par souci d'information, elle souhaite que la communication passe systématiquement par elle.

Madame le Maire souhaite de bonnes vacances à l'ensemble du conseil municipal.

Clôture de la séance à 22 heures 13.

Madame MAGNANI Véronique

Monsieur BARBON Alain

Monsieur BRUZARD Jean-Nicolas

Madame CARCUAC Julie

Madame DORIZON Amandine

Monsieur FOSSIER Michel

Madame GARCIA Chantal

Monsieur KAUFFER Thierry

Madame LAFOND Jessica

Monsieur LIACHENKO Pierre

Monsieur LOBBE Pierre

Monsieur LONGUEVILLE Éric

Monsieur MONESMA Michel

Madame MOUMOU Naïma

Madame PEDRON Jeannette

Monsieur RENAUDEAU Olivier

Madame RODRIGUEZ Ghislaine

Madame RONCHINI Marie-Christine

Monsieur SEVOZ Frédéric

Madame SICARD Martine

Madame SIMOUN Hélène

Madame VALETON Céline

Monsieur VEYRES Thierry